

Bonsoir,

Message à diffuser auprès de vos agents et de vos administrés, dans la mesure du possible :

[#Covid\_19] Une crise sanitaire peut exacerber les violences sexistes et sexuelles ou conjugales ou intrafamiliales :

 En cas d'urgence, appelez le 17

 Contactez la plateforme de signalement des violences en ligne <https://www.service-public.fr/cmi> accessible 24h/7j.

Enfance maltraitée : appelez le 119

Les permanences d'accès au droit demeurent ouvertes par téléphone principalement (cf PJ).

Mediavipp 91 : 01 60 78 84 20

CIDFF 91 : 01.60.78.46.30 et [contact@cidff91.org](mailto:contact@cidff91.org)  
(laisser un message)

Les lignes d'écoute des associations départementales de lutte contre les violences conjugales sont également disponibles :

- Communauté jeunesse établissement Femmes solidarité : 01 70 58 93 30
- Association LEA : 06 50 179 179

Le 3919 (violences conjugales) demeure ouvert, mais c'est une ligne d'écoute et non d'urgence.

Bien cordialement,



Christine Boyard

Déléguée départementale aux droits des femmes  
et à l'égalité entre les femmes et les hommes